

ET DES CISEAUX : Manche : Un professeur d'histoire suspendu pour avoir menacé une élève avec un couteau

Un enseignant de 52 ans a été condamné à mille euros d'amende et trois mois d'interdiction d'exercer par le tribunal correctionnel de Cherbourg après avoir menacé une élève de cinquième avec des ciseaux puis un couteau lors d'un cours d'EMC

Jérôme Diesnis



L'incident s'est produit en janvier dans un collège de la Manche lorsque l'élève n'arrivait pas à déchiffrer les chiffres romains. Jean-Francois Badias / AP

Il parlait d'une blague. Les parents l'ont jugée de très mauvais goût et ont décidé de le poursuivre devant la justice. Un enseignant âgé de 52 ans a été condamné, mardi, à mille euros d'amende et à trois mois d'interdiction d'exercer par le tribunal correctionnel de Cherbourg (Manche), relate Ici Cotentin.

En janvier, ce professeur d'histoire-géographie dans un collège de Flamanville avait interrogé une élève de cinquième lors d'un cours d'EMC (éducation morale et civique). Face à l'incapacité de cette dernière à déchiffrer les chiffres romains, il l'avait alors menacée avec une paire de ciseaux posée sur son bureau. Avant d'aller chercher un couteau dans son manteau, dont la lame mesurait une dizaine de centimètres.

Cinq jours plus tard, les parents de l'adolescente avaient déposé plainte contre l'enseignant. À l'audience le 7 octobre 2025 pour violences aggravées, le procureur avait requis trois mois de prison avec sursis simple, et l'interdiction d'exercer son métier pendant six mois.